



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
EN DATE DU 22 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Président du CCAS.

**Présidence :** Madame Sonia BRAU, Président du CCAS

**Présents :** Mesdames BRAU, GENEVELLE, GOSELIN, DULONGPONT, LOPES, ERMACORA, ARANEDER.  
Messieurs SAMAMA, CAPRONI, BOGDAN, MAROTTE, RIH.

**Absents excusés :** Madame DUCHON donne pouvoir à Madame GENEVELLE.  
Madame BULLIER donne pouvoir à Madame ERMACORA.  
Madame BRIEND donne pouvoir à Madame BRAU.  
Monsieur COUTON donne pouvoir à Madame GOSELIN.  
Madame MECHIN.

**Secrétaire :** Monsieur Lionel BEAUVALLET, Directeur Général.

Nombre de Membres en exercice : 17  
Nombre de présents : 12  
Nombre de votants : 16

**Réf : 2023/06/2- OBJET : Modification du tableau des effectifs**

**Le Conseil d'Administration,**

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, relative à la Fonction Publique Territoriale,

**Vu** l'article R.123-20 du Code de l'action sociale et des familles,

**Vu** le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

**Vu** le tableau des effectifs,

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

**DELIBERE**

**Article 1 : Décide à l'unanimité** de créer :

- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet

**Article 2 : Modifie** en conséquence le tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**Article 3 : Dit** que les crédits nécessaires à la rémunération sont prévus au Budget primitif 2023.

Délibération rendue  
exécutoire par transmission  
en Préfecture  
le : .....  
et publication  
du : .....

Saint-Cyr-l'École,  
le : .....

**Sonia BRAU**

Président du CCAS  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Pour extrait certifié conforme

**Sonia BRAU**

Président du CCAS  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc



Signé électroniquement par  
Sonia BRAU

Le 17 juillet 2023

Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Cyr-l'École – Séance du 22 juin 2023  
Délibération n° 2023/06/2

## Acte à classer

2023-06-2

1                      2                      3                      4  
En préparation    En attente retour    > AR reçu <        Classé  
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-07-18T14-55-27.03 ( MI246467403 )

Identifiant unique de l'acte : 078-217805456-20230622-2023-06-2-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Modification du tableau des effectifs

Date de décision : 22/06/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.2. Aide sociale

Identifiant unique de l'acte antérieur  
:

Acte : ET-Délibération modification du                      Multicanal : Non  
tableau des effectifs.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 18/07/23 à 14:55

Date 18/07/23 à 14:55

Date 18/07/23 à 15:15

Par TARRADE Eric

Par TARRADE Eric